



PANORAMA DE PRESSE

12/04/2010

CGT

Sommaire

Syndicalisme (4 Documents)

L'Humanité - 12/04/2010 - [Une CGT « pour tous les âges »](#) (240 mots)

En congrès à La Rochelle, la CGT retraités veut répondre à la révolution démographique.

La Tribune - 12/04/2010 - [L'exécutif espère pouvoir bénéficier de la bienveillance de la CGT](#) (216 mots)

Nul doute qu'à partir de ce lundi, les contacts vont s'accélérer entre l'Élysée et le paquebot de Montreuil, siège de la CGT. Le mauvais souvenir des grèves de 1995 en tête, l'exécutif va s'employer ...

La Tribune - 10/04/2010 - [Comment l'Élysée s'est mis la CGT dans la poche](#) (379 mots)

Lors de la réforme des régimes spéciaux de 2007-08, le chef de l'État a fait des concessions à la centrale de Bernard Thibault pour éviter que la puissante CGT Cheminots ne bloque le pays, comme elle l'avait fait lors des grandes grèves de 1995.

Libération - 10/04/2010 - [SNCF : le baroud d'honneur de Didier Le Reste ?](#) (373 mots)

Parti seul au conflit, le leader de la CGT cheminots, Didier Le Reste, demeure inflexible et appelle à poursuivre la grève. La grève va-t-elle prendre fin ce week-end ?...

Mouvements sociaux (10 Documents)

L'Humanité - 12/04/2010 - [Le courage des femmes sans papiers](#) (367 mots)

Soutenues par Femmes égalité et la CGT, elles sont de plus en plus intégrées au mouvement.

Les Echos - 12/04/2010 - [SNCF : la grève continue, mais le trafic semble se normaliser](#) (499 mots)

L'entreprise de transports prévoit un retour progressif à la normale de la circulation des trains en dépit d'une poursuite du mouvement de grève dans le Sud-Est.

20 Minutes - 12/04/2010 - [Les cheminots poursuivent le mouvement en paca](#) (261 mots)

Edition de Marseille - Deux trains sur trois pour les TGV, mais entre un sur huit et un sur deux pour les lignes TER. Le trafic devrait un peu s'améliorer aujourd'hui en Paca au sixième jour d'une g...

La Tribune - 10/04/2010 - [Les cheminots prêts à se mobiliser contre la nouvelle réforme](#) (658 mots)

La SNCF digère péniblement les effets de la réforme de 2008, même s'ils ont été largement compensés. Mais la caisse de retraite a déjà travaillé sur une modification du salaire de référence pour calculer la pension, dans la perspective de la nouvelle réforme.

Les Echos - 12/04/2010 - [Les syndicats projettent de larges mobilisations en mai](#) (551 mots)

La CGT et la CFDT veulent s'appuyer sur de larges mobilisations en mai et juin et poursuivre le combat à la rentrée si nécessaire. FO se démarque.

L'Humanité - 12/04/2010 - [Six mois de lutte, aucune négociation](#) (702 mots)

En grève depuis six mois, plus de 6 000 travailleurs sans papiers attendent toujours que le gouvernement sorte du mépris dans lequel il s'enferme, alors que la reprise de la croissance va aggraver l'impatience patronale.

AFP Economie - 11/04/2010 - [Trafic toujours perturbé lundi à la SNCF, regain de mobilisation en Ile-de-France lundi \(PAPIER GENERAL\)](#) (649 mots)

PARIS, 11 avr 2010 (AFP) - La grève à la SNCF qui a continué de perturber le trafic dimanche, surtout dans le sud-est de la France, doit se poursuivre lundi pour la sixième journée consécutive, la CG...

Les Dernières Nouvelles D'Alsace - 10/04/2010 - [LES SOUHAITS DES PARTENAIRES SOCIAUX](#) (681 mots)

A la différence du patronat, tous les syndicats sont hostiles à un complément de retraite individuelle par capitalisation et, sauf la CFE-CGC, à un recul de l'âge légal de départ en retraite (60 ans).

Sud Ouest - 10/04/2010 - [La grève des cheminots dans l'impasse ?](#) (493 mots)

SNCF Le trafic reprend alors que la CGT accuse la direction et appelle à intensifier l'action

La Voix du Nord - 09/04/2010 - [Didier Le Reste, moteur des grèves SNCF](#) (256 mots)

Didier Le Reste, moteur des grèves SNCF Incarnation du service public, intègre et droit pour les uns, autoritaire, cassant, voire archaïque pour les autres, le secrétaire général de la CGT-cheminots,...

Actualité sociale (4 Documents)

L'Humanité - 12/04/2010 - [Des bâtons dans les roues des travailleurs handicapés](#) (1060 mots)

Manque de moyens des Maisons des personnes handicapées (MDPH) et des associations chargées de les accompagner, déficit de structures de formation spécialisées, absence de volonté de nombreuses entreprises pour les handicapés, l'accès à l'emploi reste un parcours d'obstacles.

Le Parisien - 12/04/2010 - [Les suppressions d'emplois à la Poste inquiètent](#) (426 mots)

Les syndicats s'alarment face à la possibilité de suppression de postes dans les rangs des guichetiers. Ils s'attendent à un allongement des files d'attente. La direction relativise.

La Tribune - 12/04/2010 - [Le dossier des chômeurs en fin de droits continue de faire des remous](#) (494 mots)

Dans son édition de dimanche, « Le Monde » dévoile les mesures envisagées par le gouvernement. Les syndicats se disent surpris.

Libération - 12/04/2010 - [Fadela Amara bute sur l'emploi des jeunes](#) (840 mots)

L'abstention massive dans les quartiers de la politique de la ville lors des dernières élections régionales, atteignant parfois plus de 70%, a retenti comme un avertissement supplémentaire de la...

Protection sociale (5 Documents)

Le Figaro Economie (matin) - 12/04/2010 - [Retraite : le coup d'envoi est donné](#) (726 mots)

SOCIAL L'échauffement est terminé ; le round d'observation débute ce matin à 8 h 30. Le ministre du Travail, Éric Woerth, entame officiellement la réforme des retraites. Accompagné de son secrétaire...

Aujourd'hui en France - 12/04/2010 - [« La retraite à 60 ans n'est pas négociable »](#)

(377 mots)

Eric Aubin est membre de la commission exécutive de la CGT. Il souhaite que certains revenus (participation, intéressement, bonus...) soient désormais soumis au paiement de cotisations retraite.

La Tribune - 12/04/2010 - [Retraites : le pouvoir lance un chantier à haut risque](#) (600 mots)

Le ministre du Travail, Eric Woerth, entame ce lundi la concertation avec les syndicats. Le Conseil d'orientation des retraites présentera mercredi les perspectives financières.

20 Minutes - 12/04/2010 - [Les fins de droits dans l'attente](#) (239 mots)

Nicolas Sarkozy l'a promis à la fin janvier, aucun chômeur arrivant en fin de droits en 2010 ne restera «sans solutions». Le dossier est sensible : selon Pôle emploi, un million de personnes, dont 3...

L'Alsace - 12/04/2010 - [Les positions en présence](#) (471 mots)

CGT. Pour son secrétaire général, Bernard Thibault, « le premier sujet, c'est l'emploi avec un taux de chômage proche de zéro, on aurait résolu quasiment la moitié du problème des retraites ». Ses de...

Syndicalisme

Lundi 12 Avril 2010

Social-Eco

Une CGT « pour tous les âges »

En congrès à La Rochelle, la CGT retraités veut répondre à la révolution démographique.

Quatorze millions de retraités aujourd'hui, 20 millions d'ici à vingt ans. Une révolution démographique est enclenchée, qui devrait accoucher d'une société composée, pour la première fois, d'un tiers d'enfants ou de jeunes en formation, d'un tiers d'hommes et de femmes au travail et d'un tiers de retraités. « Il n'existe pas de modèle quant à l'organisation et au fonctionnement d'une telle société », soulignait, devant la presse, Chantal Petitjean, en présentant le

congrès de l'Union confédérale des retraités CGT, qui s'ouvre demain à La Rochelle. Jusqu'à vendredi, les 275 délégués (représentant les 117 000 adhérents) s'attacheront à tirer les conséquences de ce changement. « Construire une société pour tous les âges de la vie » implique, pour le syndicalisme, d'investir les terrains où se déterminent les conditions de la « nouvelle vie » que représente, potentiellement, la retraite (habitat, transport, santé etc.). Même si la

question du pouvoir d'achat reste évidemment cruciale. Cela demande aussi à l'organisation syndicale d'adapter ses pratiques, ses structures, notamment pour être plus « en proximité » avec les retraités sur leurs lieux de vie. Une grande partie des travaux du congrès devrait ainsi être consacrée à la construction d'une « CGT pour tous les âges ».

Y. H.



Edition de La Tribune

Lundi 12 Avril 2010

Evénement

L'exécutif espère pouvoir bénéficier de la bienveillance de la CGT

Nul doute qu'à partir de ce lundi, les contacts vont s'accélérer entre l'Élysée et le paquebot de Montreuil, siège de la CGT. Le mauvais souvenir des grèves de 1995 en tête, l'exécutif va s'employer à obtenir de Bernard Thibault non pas un impossible soutien, mais une bienveillante neutralité. Seul syndicat doté d'une capacité de mobilisation suffisante pour mettre en péril la

réforme, la CGT est écoutée avec attention par le chef de l'État et son entourage. D'autant que la CFDT, échaudée par la tourmente qu'elle a traversée après son soutien à la réforme de 2003, devrait, à l'issue de son congrès début juin, se montrer très prudente. Pour l'instant, la CGT avance ses revendications, notamment le maintien de l'âge de départ à 60 ans. Mais sans pousser à

la mobilisation à outrance. Pour maintenir une action unitaire avec la CFDT, la CGT a accepté le 1er mai comme prochaine échéance. Une fois le dossier ouvert, la CGT accélérera le mouvement. Mais elle n'ira pas forcément jusqu'à bloquer le pays...
A. L.

MIGUEL MEDINA

Tous droits réservés : La Tribune
0091A35588A0150F151117107C08618F1FD43D17582D31C9A2F73E6

Diff. 89 866 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Samedi 10 Avril 2010

Evénement

Comment l'Élysée s'est mis la CGT dans la poche

Lors de la réforme des régimes spéciaux de 2007-08, le chef de l'État a fait des concessions à la centrale de Bernard Thibault pour éviter que la puissante CGT Cheminots ne bloque le pays, comme elle l'avait fait lors des grandes grèves de 1995.

Le souvenir des grandes grèves de 1995, menées par un Bernard Thibault alors leader de la CGT Cheminots, est encore dans toutes les mémoires. Lorsqu'il décide à l'automne 2007 de lancer la réforme des régimes spéciaux de retraite, Nicolas Sarkozy sait qu'il lui faudra compter avec la CGT. Et tout particulièrement avec sa branche ferroviaire dirigée par Didier Le Reste. S'ils ont conscience qu'ils ne parviendront pas à obtenir un assentiment formel de la CGT à la réforme, le chef de l'État et son entourage vont tout faire, pendant la phase de concertation en octobre et novembre 2007, pour bénéficier de la « bienveillante neutralité » de la centrale de Montreuil. Une méthode que Nicolas Sarkozy avait déjà expérimentée en 2004 pour mener à

bien la réforme d'EDF-GDF

SE COUPER DU PRIVÉ

La CGT joue alors gros. Bernard Thibault sait qu'à trop s'arc-bouter sur la défense de régimes réservés à quelques centaines de milliers d'agents, il prend le risque de se couper des salariés du privé qu'il souhaite conquérir pour changer l'image de son syndicat. A l'inverse, à trop accepter, il se fragilise à l'égard d'une base qui rêve d'une CGT plus revendicative. Notamment chez les cheminots, dépassés sur leur gauche par la montée en puissance de SUD Rail.

DEAL AVEC L'EXÉCUTIF

Pour sortir de ce dilemme, l'Élysée va prendre soin de préserver les apparences. La durée de cotisation pour obtenir une retraite complète augmente, pour atteindre 40 ans fin 2012. Mais en contrepartie, le montant des pensions est revalorisé. Et le détail de la réforme est négocié entreprise par entreprise. Bernard Thibault nie tout deal avec l'exécutif. Il n'empêche, le résultat est là. Une dizaine de jours de grève à peine et l'exécutif peut se targuer d'avoir réalisé une de ses plus importantes promesses de campagne. Même si le prix à payer se révélera finalement très élevé...

A. L.



Samedi 10 Avril 2010

Economie Expresso

Décryptage

SNCF : le baroud d'honneur de Didier Le Reste ?

Parti seul au conflit, le leader de la CGT cheminots, Didier Le Reste, demeure inflexible et appelle à poursuivre la grève.

La grève va-t-elle prendre fin ce week-end ?

Avec 100% du trafic francilien et TGV (80% pour le Sud-Est) et 78% de TER, la SNCF confirme le «*retour progressif à la normale*», samedi. «*Intox*», dit Le Reste. Si la guerre des chiffres continue, une chose est sûre : le taux de grévistes est moyen, et il a fortement baissé hier dans les deux tiers Nord de la France. Seuls les fiefs cégétistes du Sud (Marseille, Montpellier, Toulouse, etc.) restent très mobilisés. Si Le Reste appelle à «*élever le niveau du rapport de force*», il aura

du mal à raviver la flamme au niveau national.

Pourquoi ce bras de fer ?

Le Reste a-t-il lancé ce conflit pour soigner sa sortie avant sa retraite, programmée cet automne ? «*J'ai toujours placé le collectif avant mon intérêt individuel*», proteste-t-il. Un leader syndical concurrent ne croit pas non plus à cette hypothèse : «*Il devait donner des gages à la frange dure de ses troupes, tentée par les sirènes de SUD.*» Après deux grèves de 24 heures sans résultat cette année, Le Reste a donc lancé une «*reconductible*». Avec le soutien très mou de SUD, ravi de lui savonner la planche. Il a ensuite été surpris par la ligne dure de la direction, fidèle à son nouveau credo : il n'y aura

négociation qu'avec tous les syndicats, et que si la grève cesse. D'où la colère de Le Reste.

Comment sortir du conflit ?

Même s'il s'en défend, le cégétiste a assoupli son discours et ne demande plus que l'ouverture immédiate de négociations. La SNCF a tenté une ouverture en glissant qu'elles pourraient démarrer avant l'arrêt total des hostilités, «*si les conditions du retour à la normale sont réunies*». Mais il sera difficile de vendre une sortie sans victoire concrète dans les bastions les plus radicaux.

Par Yann PHILIPPIN

Mouvements sociaux

Lundi 12 Avril 2010

Cuisine

Le courage des femmes sans papiers

Soutenues par Femmes égalité et la CGT, elles sont de plus en plus intégrées au mouvement.

«On n'imagine pas ce qu'il faut de courage à ces femmes étrangères, seules, qui travaillent au noir, dans des ateliers pourris pour certaines, pour se montrer, insiste Francine Blanche, responsable confédérale de la CGT, en charge de l'immigration. C'est toute leur vie qui bascule. Le risque, c'est la perte d'emploi et l'expulsion.»

Les femmes chinoises qui confectionnent les vêtements des défilés de grandes marques, payées trois euros de l'heure, et pas toutes les heures, se sont d'ailleurs retrouvées dans le film du collectif des cinéastes pour les sans-papiers. On bosse ici ! on vit ici ! on reste ici ! Comme le faisait remarquer l'un

d'eux, le jour de l'expulsion de la rue du Regard : « J'ai découvert qu'une fois leur production présentée, elle est immédiatement expatriée. Ce n'est pas pour rien qu'on parle des délocalisés de l'intérieur »

D'autres sont sorties de l'ombre avec l'association Femmes égalité. « Il leur a fallu choisir entre deux peurs. Celle de s'afficher et celle d'être expulsées, explique sa présidente, Ana Azaria. Elles ont choisi de s'afficher parce que cela apporte un soutien. Et la relation que celles, complètement isolées, qui font de l'aide à la personne, ont avec leur employeur est très différente de celle des salariées des ateliers. Elles ont été recrutées par le bouche à oreille

et la relation est le plus souvent toute de confiance. Elles ont les clés de la maison, la garde des enfants ou des parents, le code de la carte bleue pour faire les courses. Alors pourquoi l'état leur ferait-il moins confiance que leur employeur ? » Lors du premier mouvement, 79 femmes avaient été régularisées sur les 99 soutenues par l'association. Aujourd'hui, celle-ci est contrainte de limiter à 400 femmes son intervention, par manque de moyens. Mais « ces 400-là sont symboliques. Quand le ministère aura cédé, ce sera pour tout le monde ! » conclut Ana Azaria.

émilie Rive

Lundi 12 Avril 2010

Services

SNCF : la grève continue, mais le trafic semble se normaliser

L'entreprise de transports prévoit un retour progressif à la normale de la circulation des trains en dépit d'une poursuite du mouvement de grève dans le Sud-Est.

La grève des cheminots s'est poursuivie ce week-end. Mais la direction de la SNCF table bien sur un retour progressif à la normale de la circulation des trains après six jours de mouvement et en dépit d'une incidence plus marquée des perturbations dans le sud-est de la France.

Après la décision des cheminots réunis en assemblées générales vendredi de poursuivre le mouvement en Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Languedoc-Roussillon, la CGT-cheminots et SUD-rail ont continué ce week-end à appeler de leurs vœux une extension du mouvement à l'Île-de-France, allant même jusqu'à prévoir « un regain de mobilisation sur les lignes B, D et E du RER ». Didier Le Reste, le secrétaire générale de la CGT-cheminots a estimé hier, qu'il n'y aurait qu'un train sur deux sur la D et pas d'interconnexion avec la partie du réseau gérée par la RATP.

« J'entends bien que cela va occasionner de nouveaux

désagréments aux usagers, (...). J'espère que le conflit ne s'enlisera pas et qu'on pourra (...) avoir des discussions sur les raisons qui fondent le conflit. » poursuit-il.

Certaines assemblées générales régionales - en particulier à Marseille - ont reconduit le mouvement jusqu'à ce matin. Hier toutefois, la direction prévoyait pour les Transiliens un trafic assuré à 90 % en pointe et journée et à 78 % en moyenne pour les liaisons TER dans l'ensemble des régions. Concernant les TGV, la direction estime que le trafic est redevenu « normal » sauf dans le Sud-Est, dont les liaisons ne sont encore assurées qu'à 80 %. Normal aussi le trafic international (Eurostar, Thalys, Artesia) à l'exception des TGV Lyria vers la Suisse qui ne rouleront qu'à 90 %.

La CGT ne désarme pas. La centrale syndicale qui a lancé ce mot d'ordre de grève illimité parie sur le maintien de la mobilisation des personnels roulants, surtout dans le Sud. Tout en reconnaissant, selon les propres

termes de Didier Le Reste des « faiblesses de mobilisation dans le Nord-Est et en région parisienne ». Toujours selon lui, le nombre des grévistes était compris, hier, entre 42 % et 46 % des conducteurs de train et contrôleurs, et entre 28 % et 31 % des salariés du fret.

De son côté, la direction de la SNCF n'a pas l'intention d'ouvrir des négociations sous la menace de la grève. Chacun campe donc sur ses positions, le syndicat accusant la direction et le gouvernement de « spéculer sur un pourrissement du conflit ».

La CGT et SUD-rail, qui veulent obtenir l'ouverture de nouvelles négociations portant sur les salaires et la réforme du fret, réclament également quelque 2.000 créations d'emplois.



Lundi 12 Avril 2010

Les cheminots poursuivent le mouvement en paca

Edition de Marseille - Deux trains sur trois pour les TGV, mais entre un sur huit et un sur deux pour les lignes TER. Le trafic devrait un peu s'améliorer aujourd'hui en Paca au sixième jour d'une grève nationale lancée par la CGT et SUD, mais les cheminots de la région restent mobilisés. Samedi, contrôleurs et conducteurs du dépôt de Marseille ont reconduit la grève jusqu'à aujourd'hui. «Le conflit devient plus régional», estimait samedi un porte-parole de la SNCF.

«Arrogance»

La CGT, première force syndicale dans l'entreprise, mise cependant sur un renforcement du mouvement à partir d'aujourd'hui, notamment en région parisienne. Les revendications de la CGT portent notamment sur « l'emploi et les restructurations ». Le secrétaire général de la CGT, Didier Le Reste, dénonce « l'arrogance de la direction », qui refuse de négocier tant que dure la grève. Le rapport de force « va certainement s'amplifier dans des endroits où nous étions plus faibles ces derniers jours », estime Didier Le Reste, ajoutant que la direction devrait assumer « les désagréments pour les usagers ». Au plan national, 83 % des TGV et 78 % des TER devraient circuler aujourd'hui. En Paca, les TER Marseille-Aix et Marseille-Toulon devraient être fortement perturbés, avec seulement un train sur quatre.

Renseignement au numéro vert 0805 90 36 35 ou sur www.sncf.fr

dans 20 Minutes du 12/04/2010

Tous droits réservés : 20 Minutes
1D95C38A85F0BC05853F15109403F18B16B49414C8793447BC0FA25

[Retour Sommaire](#)

Samedi 10 Avril 2010

Evénement

Les cheminots prêts à se mobiliser contre la nouvelle réforme

La SNCF digère péniblement les effets de la réforme de 2008, même s'ils ont été largement compensés. Mais la caisse de retraite a déjà travaillé sur une modification du salaire de référence pour calculer la pension, dans la perspective de la nouvelle réforme.

Les négociations sur la réforme des retraites 2010 n'ont pas encore officiellement commencé. Mais à la SNCF, où la réforme des régimes spéciaux est mise en place depuis juillet 2008, différents scénarios sont déjà à l'étude. Et notamment celui d'une modification du salaire de référence retenu pour calculer la pension. La Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF (CPRPSNCF) a ainsi réalisé une étude sur les conséquences d'un passage du salaire des six derniers mois au salaire des cinq dernières années pour le calcul de la pension. Résultat des courses : "les agents d'exécution subiraient une diminution de 11 % de leur pension?", indique Frédéric Buffin, le directeur de la CPRPSNCF, lors d'une audition au Sénat en mars dernier, dont la Tribune s'est procuré un compte rendu.

DERNIER AVANTAGE

Les cheminots, qui ont déjà perdu lors de la réforme des régimes spéciaux engagée en 2007 la possibilité de partir à 55 ans avec une retraite pleine, pourraient donc selon Bernard Aubin de la CFTC des cheminots "perdre leur dernier avantage?" : celui d'une retraite calculée sur les mois où leur salaire est à priori le plus élevé, en toute fin de carrière.

PROJET EXPLOSIF

"L'entreprise commence seulement à digérer la dernière réforme et ne doit pas être soumise à des évolutions trop rapides?" a souligné Frédéric Buffin lors de son audition. "Nous n'avons pas du tout fini la première réforme. Nous voudrions déjà en tirer les conséquences avant de passer à la suite?" insiste pour sa part Eric Tourneboeuf de l'Unsa Cheminots. C'est d'ailleurs sur ce point entre autres que ce syndicat souhaite se battre. S'il n'a pas voulu participer au dernier mouvement de grève à la SNCF, aux côtés de la CGT-cheminots et de Sud-Rail, c'est pour garder intactes les capacités de mobilisation de ses troupes lors de cette réforme des retraites. "Si le projet concerne les salariés du droit commun, les fonctionnaires et les régimes spéciaux, ça va être explosif?" prévient-il déjà. En 2007, la réforme des régimes spéciaux avait occasionné des grèves pendant une bonne dizaine de jours.

"MESURES D'ACCOMPAGNEMENT"

« On se passerait bien de cette nouvelle réforme, comme nous nous serions déjà bien passés de la première » indique-t-on en interne, à

la SNCF. De fait, l'organisation de l'entreprise s'est trouvée ébranlée, de nouveaux échelons ont été introduits, la SNCF ne maîtrise plus ses flux de sortie, etc. "Ca n'améliore pas le climat social?" assure Eric Tourneboeuf. D'un point de vue financier, les effets ne sont pas les mêmes pour la CPRPSNCF et pour la SNCF. Au sein de la compagnie ferroviaire, des augmentations de salaires ont été octroyées, des primes allouées, tout comme des bonus de déroulement de carrière. Au total, les coûts pour l'EPIC des mesures d'accompagnement représentent quelque 2% de la masse salariale, soit environ 170 millions d'euros.

ACTIVITÉ PROLONGÉE

"La SNCF a fait une très mauvaise affaire avec cette réforme" assure Bernard Aubin. Du côté de la Caisse des Retraites, l'opération s'avère plus intéressante : les cotisations sont plus élevées et les sorties moins nombreuses. De fait, la moitié des agents prolongeraient leur activité au delà de l'âge minimal.

Sur le long terme, l'impact de la réforme à la SNCF est cependant "difficile à déterminer" selon un rapport de l'Assemblée Nationale de la fin de l'année dernière.

Ingrid Seithumer

Lundi 12 Avril 2010

France

Les syndicats projettent de larges mobilisations en mai

La CGT et la CFDT veulent s'appuyer sur de larges mobilisations en mai et juin et poursuivre le combat à la rentrée si nécessaire. FO se démarque.

Ils avancent masqués et à tâtons. A l'heure du début des consultations sur les retraites, les syndicats peinent à arrêter une stratégie commune, tiraillés entre leurs divergences sur le fond et le sentiment qu'un front le plus unitaire possible sera indispensable pour espérer peser. Tous les regards se tournent vers le trio Thibault (CGT), Chérèque (CFDT), Mailly (FO). « Tout l'enjeu est d'arriver à un accord entre les trois grandes centrales. Les autres suivront », résume un autre leader syndical. L'axe CGT-CFDT est solide dans la forme (en témoigne la poursuite de l'intersyndicale) et la CFDT, qui avait payé cher son soutien à la réforme de 2003, ne veut pas s'isoler. Si l'exécutif confirme sa volonté de relever l'âge légal de départ, François Chérèque (qui est plus ouvert à un relèvement de la durée de cotisation) et Bernard Thibault pourront manoeuvrer de concert. FO, en revanche, joue cavalier seul depuis plusieurs mois.

Revendications communes
Pour préparer le 1er Mai unitaire
CGT-CFDT-Unsa-FSU-SUD, les

responsables retraites des confédérations (sauf FO) vont tenter d'affiner des revendications communes : maintien du départ à 60 ans (sauf la CGC), arrêt de la baisse des pensions, mesures sur la pénibilité et l'emploi des seniors, calcul des pensions des fonctionnaires préservé. L'intersyndicale, qui se réunira le 26 avril, est encline à s'appuyer sur des grandes journées de mobilisation sur les retraites en mai et juin. Dans un climat social tendu (salaires, emploi, réforme de l'Etat), CGT et CFDT espèrent que les retraites seront « le catalyseur » qui transformera les grognes éparées en large mouvement national. Mais ils ont encore du mal à jauger le potentiel de mobilisation. Et la CFDT va être très occupée par son congrès, en juin. FO dénonce une approche trop molle. « Nicolas Sarkozy veut boucler la réforme fin juin. Cela va aller très vite et un steeple-chase de mobilisations n'y changera rien. On l'a bien vu en 2003. Il faut frapper plus fort, avec une grève nationale de vingt-quatre heures », insiste Jean-Claude Mailly.

La CGT refuse de borner l'horizon à la fin de juin, d'autant que la Coupe du monde de football, qui battra alors son plein, pourrait faire le jeu de l'Elysée en « détournant l'attention des gens » : « Il y aura une seconde phase à la rentrée de septembre. La réforme ne sera pas finie avec le dépôt du projet de loi. On peut se battre pendant le débat parlementaire et l'emporter. C'est ce qui s'était passé avec le CPE », explique Eric Aubin, le « monsieur Retraites » de la CGT. Beaucoup dépendra aussi de la mobilisation dans les transports, quand les bénéficiaires des régimes spéciaux prendront conscience qu'ils sont aussi concernés. En particulier à la SNCF où le leader cégétiste, Didier Le Reste (sur le départ), affiche une attitude très combative en ce moment, alors que l'Unsa se réserve pour les retraites.

DEREK PERROTTE

Lundi 12 Avril 2010

Cuisine

Six mois de lutte, aucune négociation

En grève depuis six mois, plus de 6 000 travailleurs sans papiers attendent toujours que le gouvernement sorte du mépris dans lequel il s'enferme, alors que la reprise de la croissance va aggraver l'impatience patronale.

Le 12 octobre 2009, il y a six mois, débutait le deuxième mouvement de grève et d'occupation des travailleurs sans papiers. 6 263 grévistes. Dont 1 600 intérimaires. Le premier avait commencé, rappelons-le, le 15 avril 2008. C'est donc aujourd'hui un double anniversaire pour cette lutte historique. Pour la première fois, en effet, les sans-papiers abordaient la question de leur régularisation par la reconnaissance de leur activité salariée. Tous ne sont pas en grève proprement dite, mais tous participent à de nombreuses actions et leurs 150 à 160 délégués se réunissent trois fois par semaine.

une circulaire

qui renforce l'arbitraire

Le collectif des onze syndicats et organisations qui épaulent le mouvement, devenu une structure permanente au rendez-vous hebdomadaire, trouve sa raison d'être dans un mouvement qui perdure et qui est parvenu à se faire respecter, explique Raymond Chauveau, responsable CGT de l'Essonne. « On ne peut plus entrer dans une agence d'intérim sur Paris sans montrer patte blanche. La pression est très forte et les patrons de l'intérim disent clairement qu'ils n'en peuvent plus. » Autre secteur mobilisé, la restauration. « Le 17 mars, aux Jardins de Bagatelle, trois salariés qui avaient été déclarés comme auto-entrepreneurs et cinq qui travaillaient

en extra ont été requalifiés en CDI après l'occupation », cite encore en exemple le responsable syndical. Des opérations sont régulièrement menées dans le bâtiment, contre les chantiers de Bouygues en particulier, pour faire avancer le patronat sur le sujet.

Alors, où en sont les régularisations ? Le 24 novembre 2009, le ministre de l'Immigration présentait une nouvelle circulaire sur la régularisation par le travail. Ce que demandaient les onze organisations. Mais celle sortie des tiroirs d'Éric Besson ne donne aucun critère objectif et même, selon les onze organisations, renforce l'arbitraire préfectoral. Le ministre aurait même dit au patronat qu'elle n'était pas faite pour être appliquée. L'objectif non avoué d'Éric Besson ? Que les salariés cessent leur mouvement et aillent en préfecture déposer leur dossier.

En réponse, il obtient la poursuite de la grève et l'ouverture de discussions entre le collectif et certaines organisations patronales, qui débouchent sur un accord le 8 mars. Les syndicats CGT, CFDT, Unsa, SUD, la CGPME, Ethic et le Syndicat national des activités de déchets signent un texte commun. Ils demandent l'ouverture d'une discussion tripartite patronat, syndicat, gouvernements et exigent la régularisation des salariés sur la base d'un an d'activité salariée,

régularisation localisée sur le lieu de travail et non sur le domicile du salarié. Cette dernière clause a pour but de faciliter les démarches des employeurs auprès des préfetures.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL
DOIT négocier

Depuis le 8 mars, le front patronal s'est élargi, avec, en particulier, les deux fédérations des entreprises d'aide à la personne et les déclarations du Medef de l'Essonne, du Loiret et de Seine-et-Marne, et même de Laurence Parisot... qui met en préalable l'arrêt du mouvement. Un vœu pieux ? « Comment arrêter une grève avec des salariés qui n'ont pas le droit de travailler et des employeurs qui n'ont pas le droit de les employer ? interroge Francine Blanche, responsable CGT. Il faut que le ministère du Travail ouvre des négociations. Nous devons discuter avec des gens qui savent de quoi ils parlent. Nous sommes dans un conflit du travail, pas dans un problème de gestion de flux migratoires. »

A l'heure où s'amorce une reprise économique, où la saison touristique commence, où le besoin de main-d'œuvre est de plus en plus sensible dans l'intérim, confier la gestion de cette affaire au nouveau ministre du Travail, Éric Woerth, permettrait peut-être au gouvernement de sortir du conflit la tête haute.

émilie Rive



AFP Economie

Dimanche 11 Avril 2010 - 20:34 - Heure Paris (649 mots)

Social-transport-rail-SNCF-grève

Trafic toujours perturbé lundi à la SNCF, regain de mobilisation en Ile-de-France lundi (PAPIER GENERAL)

PARIS, 11 avr 2010 (AFP) - La grève à la SNCF qui a continué de perturber le trafic dimanche, surtout dans le sud-est de la France, doit se poursuivre lundi pour la sixième journée consécutive, la CGT, première force syndicale, prévoyant un renforcement du mouvement notamment en Ile-de-France.

La grève des cheminots entamée mardi soir pour exiger des créations d'emploi, défendre les conditions de travail et contre les restructurations dans le transport de marchandises, à l'appel de la CGT et de Sud Rail, bute sur l'absence de négociation.

La SNCF a prévu un trafic encore perturbé lundi, mais équivalent à celui de vendredi, avec notamment 78% de TER en régions, 83% des TGV Sud Est et Province-Province mais seulement 57% des trains grande lignes Teoz.

Le service sera normal pour les autres TGV, ainsi que pour le trafic international, à l'exception des TGV Lyria, vers la Suisse, qui rouleront à 90%, affirme la SNCF.

Pour les Trains Express Régionaux, le trafic sera assuré à 78% en moyenne.

En Ile-de-France, les Transiliens rouleront à 90% en pointe et en journée.

Les lignes B et D du RER, gérées par la SNCF, seront touchées, avec deux trains sur trois.

Le leader de la CGT-Cheminots, Didier Le Reste, a en effet appelé dimanche "à la poursuite de la mobilisation et à son élargissement" jusqu'à ce que la direction ouvre des négociations, annonçant un "regain" de grévistes sur les RER B, D et E lundi. La direction parle de son côté d'un trafic normal sur le RER E.

"J'entends bien que cela va occasionner de nouveaux désagréments aux usagers", a reconnu M. Le Reste, "mais ce choix nous est imposé".

"Tant qu'il n'y a pas d'ouverture de négociation, la mobilisation se maintiendra," a affirmé Didier Le Reste, annonçant qu'il demandait à tous les syndicats CGT de la SNCF qu'ils rassemblent les personnels lundi, y compris des services qui ne sont pas directement dans le conflit, et "conduisent des délégations auprès des directions pour imposer l'ouverture de négociations".

Le syndicat Sud-Rail a également demandé dimanche dans une lettre ouverte au président de la SNCF, l'ouverture immédiate de négociations, dénonçant "une stratégie d'évitement et de contournement de la négociation" ainsi qu'un "malaise au travail et d'énormes frustrations" des salariés.

La direction qui a fermé la porte à toute négociation tant que durera la grève a promis dimanche que les négociations seront "accélérées avec tous les syndicats dès que le travail aura repris".

"Je travaille à une initiative rapide pour que dès le retour à la normale, on puisse continuer, et approfondir, des discussions sociales de qualité avec toutes les organisations syndicales", a déclaré le président de la SNCF Guillaume Pepy à l'AFP.

Selon M. Le Reste, la mobilisation des contrôleurs, des conducteurs et des cheminots du fret "se maintient globalement" avec entre 42 et 46% de grévistes chez "les roulants" (conducteurs de train et contrôleurs) et entre 28 et 31% chez les cheminots qui travaillent dans le fret.

La SNCF n'a pas communiqué de taux de grévistes au cours du week-end. Selon la direction, le trafic des trains était dimanche matin "proche de la normale" sur le réseau national, sauf dans le sud-est, où 80% du service TGV a été assuré. Des perturbations ont été également recensées sur le trafic TER en Normandie, avec des autocars de substitution, a-t-elle indiqué.

caz/im/bw

Samedi 10 Avril 2010

LES SOUHAITS DES PARTENAIRES SOCIAUX

A la différence du patronat, tous les syndicats sont hostiles à un complément de retraite individuelle par capitalisation et, sauf la CFE-CGC, à un recul de l'âge légal de départ en retraite (60 ans).

CGT : pour son secrétaire général Bernard Thibault, « le premier sujet c'est l'emploi : avec un taux de chômage proche de zéro, on aurait résolu quasiment la moitié du problème des retraites ». En décembre, la CGT a pris position pour « arrêter la spirale de l'allongement de la durée de cotisation ». Elle revendique « un socle commun de haut niveau de droits et de garanties reconnaissant la pénibilité des métiers, garantissant l'ouverture des droits à 60 ans, un taux de remplacement d'au moins 75 % et l'indexation sur les salaires ». Pour la CGT, « assurer le financement des retraites demande un autre partage des richesses » : élargissement de l'assiette des cotisations (demandé par l'ensemble des syndicats), suppression des exonérations de cotisations sociales patronales, taxation des revenus financiers... CFDT : comme les autres syndicats, elle est hostile à un recul de l'âge légal de départ, qui « pénalise ceux qui ont commencé à travailler jeunes, souvent des ouvriers », et à une baisse des pensions. « Les deux seuls paramètres qui peuvent augmenter sont la durée de cotisation et le taux de cotisation ». Elle veut « généraliser l'accès à une épargne retraite collective ». La CFDT compte « réduire six inégalités » François Chérèque détaille « pas

moins de six inégalités à réduire : celle des salariés contraints de cotiser plus longtemps que les autres, celle des métiers dont la conséquence est une espérance de vie plus courte, celle entre hommes et femmes, celle de ceux qui additionnent plusieurs pensions, mais minimales, celle des salariés ayant eu des carrières sans progression, et, enfin, les précaires ». FO refuse tout allongement de la durée de cotisation (« 40 ans, c'est déjà trop ! ») et veut le maintien de toutes les spécificités du régime de retraite des fonctionnaires (calcul de la pension sur les six derniers mois de salaire, notamment) et des régimes particuliers. Pour financer les retraites, Force ouvrière prône une augmentation des cotisations, « tant salariales que patronales », la taxation des dividendes et plus-values de cessions d'actions, la compensation par l'État, auprès de la Caisse vieillesse, des exonérations de cotisations sociales patronales. Elle revendique aussi « l'augmentation des salaires », génératrice de ressources supplémentaires pour les retraites. CFE-CGC : elle n'est « pas contre » le report de l'âge légal s'il y a « des contreparties », comme la possibilité de partir plus tôt « pour ceux qui ont commencé à travailler tôt ». « Autorisons le départ pour tous au bout de 41 ans en 2012. Réglons le dossier pénibilité. Travaillons pour parvenir au plein

emploi », affirme son président Bernard van Craeynest. Financement : créer « une cotisation sociale sur la consommation ». CFTC : élargir le financement « à tous les revenus : revenus du capital, retraites-chapeaux, stock-options, taxation des bénéficiaires non réinvestis ». A cette condition, elle est « prête à discuter » d'une hausse de la CSG ou des cotisations. Le patronat veut négocier sur l'âge légal de départ « Pas question d'un report de l'âge », « pour une retraite à la carte dès l'âge de 60 ans pour ceux qui ont la durée de cotisation actuellement requise ». MEDEF : selon Laurence Parisot, « il faut changer l'âge légal de départ à la retraite ». Garantir le financement des retraites imposerait de le fixer à « 63 ans et demi, à partir de 2012 ». Le régime par répartition doit être « complété par un système de retraite par capitalisation ». Augmenter les cotisations « alourdirait à nouveau les charges des entreprises et réduirait le salaire net des salariés ». La CGPME penche pour « un panel de solutions ». Elle n'est « ni pour, ni contre un report de l'âge légal, il faut regarder », l'allongement de la durée d'activité « est une piste », il faut « prévoir une épargne collective par capitalisation ».

Samedi 10 Avril 2010

La grève des cheminots dans l'impasse ?

SNCF Le trafic reprend alors que la CGT accuse la direction et appelle à intensifier l'action

France

La grève des cheminots dans l'impasse ?

Selon la direction de la SNCF, le nombre des grévistes était tombé à 5,29 % hier matin dans l'ensemble de l'entreprise. Elle annonçait un trafic quasi normal sur l'ensemble du territoire, sauf en Languedoc-Roussillon où elle évaluait la proportion des grévistes à 40 %, mais aussi en région PACA. En Aquitaine et Poitou-Charentes, la direction annonçait « un retour à la normale » avec presque tous les TGV assurés, 70 % des TER et Intercités. Les assemblées générales des différentes catégories de personnel de la région ont cependant décidé de reconduire le mouvement chez les agents de conduite, les contrôleurs et au service du fret. À la CGT, qui a appelé hier à intensifier le conflit, Bernard Guidou, responsable de l'activité revendicative de la fédération des cheminots, était indigné : « Nous

sommes face à une direction qui a choisi de nier le conflit social. Pourtant il y a 45 % de grévistes chez les roulants. Si c'était 10 %, on pourrait dire qu'elle joue le rapport de force, mais je constate que dans ce cas nous devons en appeler à l'opinion publique, parce que cela n'augure pas bien des relations dans l'entreprise publique. » La loi dite « sur le service minimum » a sans doute empêché une extension du conflit comme le souhaitait la CGT, puisqu'elle exige que les grévistes se déclarent au moins 48 heures à l'avance. « Direction bloquée » Voyant qu'elle était plutôt respectée, la direction n'a pas hésité pour sa part à miser sur « un pourrissement du conflit », comme l'a dénoncé un communiqué diffusé hier par la CGT. Interrogé hier par « Sud Ouest », Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, expliquait que c'était « un mouvement d'exaspération » et il se bornait à constater que « la direction est assez bloquée pour une

discussion, ce qui n'est pas un climat satisfaisant ». Certains s'interrogeaient néanmoins sur l'attitude de Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-cheminots, qui avait lancé mardi le troisième mot d'ordre de grève depuis le début de l'année et qui a tenté d'imposer un conflit qui n'a pas, semble-t-il, été suffisamment suivi par toutes les catégories de personnel. Le secrétaire général, qui doit partir à la retraite d'ici un an, aurait-il fait une grève de trop ? Hier à Bordeaux, les grévistes de la CGT et de SUD-Rail ont imposé une discussion à Pierre Boutier, directeur régional. « Les échanges ont été francs mais corrects » indiquait un syndicaliste de SUD-Rail. Ils s'inspiraient de l'action surprise menée la veille à Paris au siège de la direction générale.

J.-P. D.



Edition de -

Vendredi 9 Avril 2010

Didier Le Reste, moteur des grèves SNCF

Didier Le Reste, moteur des grèves SNCF Incarnation du service public, intègre et droit pour les uns, autoritaire, cassant, voire archaïque pour les autres, le secrétaire général de la CGT-cheminots, Didier Le Reste, mène l'une de ses dernières grèves à la SNCF avant son départ à la retraite, en juin, à 55 ans. L'homme revient de loin : abandonné par sa mère peu après sa naissance à Paris, il a été placé dans plusieurs

familles d'accueil. Titulaire d'un BEP et d'un CAP en mécanique, il a intégré une usine métallurgique où il a créé, à 18 ans, un syndicat CGT. Entré à la SNCF en 1976 après son service militaire, il a gravi les échelons de l'appareil CGT-cheminots jusqu'au sommet en 2000. Souvent ceint d'une écharpe rouge, Didier Le Reste en impose avec sa voix de stentor, ses costumes impeccables et sa moustache

grisonnante taillée net. Reconnu comme « fin tacticien » par ses pairs, il cherche encore sa grève mythique qui marquera de son sceau l'histoire de la SNCF. À l'instar de celle de l'automne 1995 contre le plan Juppé sur les retraites, menée par Bernard Thibault dont il a pris la succession à la CGT-cheminots.

**Tous droits réservés : La Voix du Nord
F79B735F8F10340765CE1270DF0B21B11E948E1388E5302598A36CB**

Diff. 301 156 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Actualité sociale

Lundi 12 Avril 2010

Social-Eco

Des bâtons dans les roues des travailleurs handicapés

Manque de moyens des Maisons des personnes handicapées (MDPH) et des associations chargées de les accompagner, déficit de structures de formation spécialisées, absence de volonté de nombreuses entreprises pour les handicapés, l'accès à l'emploi reste un parcours d'obstacles.

Désolation dans le monde du handicap. Au 1er janvier 2010, les entreprises sans travailleur handicapé auraient dû payer 13 000 euros de surcontribution par emploi manquant. Cinq ans après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, cette mesure visant les entreprises de 20 à 250 salariés n'ayant rien fait pour atteindre les 6 % de handicapés employés entrain enfin en vigueur. Sauf qu'en décembre, l'espoir est retombé comme un soufflé. Sous la pression de la CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises), Nadine Morano, secrétaire d'état à la Famille et à la Solidarité, laisse un délai de six mois supplémentaire aux patrons. Les associations, de l'APF (Association des paralysés de France) à la Fnath (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés), crient au scandale. « Quel est le projet de société du gouvernement pour les personnes handicapées ? » s'interroge Solange Fasoli, chargée de mission à la CGT sur cette question. Avec un taux de chômage endémique autour de 20 % chez les handicapés, cette mesure était attendue pour redresser la barre. D'autant qu'en 2009, le nombre de chômeurs a augmenté de 10,3 %. Ils sont 250 449 à la recherche d'un emploi. Dans les entreprises, le quota plafonne à 4,1 %, loin des 6 % inscrits dans la loi. Arnaud de Broca, secrétaire général de la Fnath, juge la loi de 2005 plutôt bonne, notamment pour l'obligation de 6 % de handicapés dans la fonction publique. « Des Maisons des personnes

handicapées (MDPH) ont aussi été créées. Elles centralisent les démarches des handicapés, Il y a un référent pour les questions professionnelles. Mais cela a mis du temps à se mettre en place et les MDPH sont confrontées à des problèmes financiers. » Ces mêmes MDPH informent sur le statut de travailleurs handicapés, délivré par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Ensuite, Cap emploi, l'équivalent de Pôle emploi pour les travailleurs handicapés, prend souvent le relais. Reconnu par la loi de 2005, il insère près de 50 000 personnes par an. Dix-huit à vingt-quatre mois sont nécessaires pour débusquer un job. « Un agent s'occupe de 230 dossiers en même temps. Comment voulez-vous offrir un service optimal ? » interroge Franck Seurin, directeur général de l'Unirh (Union pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées), association qui gère une grande partie des Cap emploi. Il confesse que leurs subventions n'ont pas été augmentées depuis 2003-2004. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi explose.

Même constat d'un manque de considération chez Félix Abecia, directeur du centre de rééducation professionnelle (CRP) Jean-Pierre-Timbaud à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Chaque année, il accueille 283 handicapés en reconversion dans ce centre qui conjugue formation dans le domaine tertiaire et soins médico-sociaux spécifiques aux handicapés. « Il existe très peu de ces structures financées par l'assurance

maladie. Seulement 6 000 handicapés passent chaque année dans les CRP. Pourtant, 69 % trouvent un emploi à la sortie », explique-t-il.

Et la tendance ne semble pas à l'ouverture de nouveaux centres. « L'agence régionale de santé (ARS) prévoit de faire des appels d'offres pour les formations. Les formations spécifiques des CRP et les formations lambda seraient mises en concurrence. »

Outre le déficit de moyens et de volonté politique, Alain Blanc, professeur de sociologie à l'université Pierre-Mendès-France à Grenoble, avance un autre élément pour expliquer le chômage récurrent des handicapés. « 80% d'entre eux ont un faible niveau d'études. Et, en période de crise, les travailleurs peu qualifiés sont plus pénalisés. » L'argument fait bondir Solange Fasoli : « C'est toujours l'excuse. Il y a surtout une réelle incapacité à considérer le handicapé comme un travailleur à part entière », juge-t-elle. Elle stigmatise un manque de volonté des entreprises. Et évoque le cas d'une salariée malentendante, pour laquelle l'employeur s'était engagé à aménager le poste. « Un an après son arrivée, rien n'avait encore été commencé. L'employeur a été condamné aux prud'hommes. »

Marie a fait les frais de cette discrimination larvée. Titulaire de deux bacs + 4 en comptabilité, bilingue en anglais, elle est atteinte d'une maladie auto-immune, qui provoque de violents maux de dos et d'articulations. Après six mois de chômage, elle postule dans un grand groupe d'audit. Lors de l'entretien, elle spécifie qu'elle ne peut travailler

plus de trente-cinq heures. « La RH s'est réjouie de mon statut de travailleur handicapé. J'avais enfin l'impression qu'on comprenait ma situation. » En période d'essai, elle est convoquée un mois plus tard. « Une des responsables m'apprend qu'elle met fin à mon contrat parce que je suis trop lente sur deux dossiers. Je me demande toujours si c'était prémédité ou s'ils se sont rendu compte que je ne pouvais pas

bossier quarante-deux heures comme tout le monde. En attendant, la boîte avait perçu la première partie des subventions de l'Agefiph (Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) pour m'avoir engagée. Quand j'ai demandé de l'aide, à l'organisme verseur de fonds et l'inspecteur du travail, personne n'a pu faire quoi que ce soit. » Aujourd'hui, Marie est en période

d'essai dans une nouvelle entreprise, mais elle « évite de faire des plans sur la comète ». Avec ce report d'application de la loi de 2005, les patrons récalcitrants ont jusqu'au 30 juin pour changer leur vision du handicap. « Mais il manque toujours une vraie politique ambitieuse sur le travail des handicapés », déplore Solange Fasoli.

Cécile Rousseau

Tous droits réservés : L'Humanité
5A95A32F8880D609B5041A20380391DB1DD4161618C0314221916AE

Diff. 55 629 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Lundi 12 Avril 2010

Edition Abonnés - Paris

Les suppressions d'emplois à la Poste inquiètent

Les syndicats s'alarment face à la possibilité de suppression de postes dans les rangs des guichetiers. Ils s'attendent à un allongement des files d'attente. La direction relativise.

Allons-nous devoir patienter plus longtemps dans les files d'attente de la Poste? Pour les syndicats, la réponse est clairement positive. En effet, selon eux, l'établissement public prévoit de supprimer 140 postes cette année. Cette baisse des effectifs vient s'ajouter aux quelque 200 postes déjà perdus l'année dernière. « Ce sont principalement des fonctions de guichetiers qui disparaissent. Les bureaux situés dans la zone nord de Paris sont les plus touchés. L'attente va forcément augmenter dans ces agences », explique Olivier Gault, délégué CGT. Si la direction de la Poste « ne commente pas ces chiffres car il s'agit de données internes », elle confirme effectivement « ne remplacer qu'un départ à la retraite sur trois ». Et ce, sans aucune conséquence sur l'attente aux guichets. « Les files d'attente ne vont pas augmenter car nous avons mis en place une nouvelle organisation. Le personnel présent est adapté au trafic de clients. Le temps où l'on faisait la queue devant des guichets fermés en verre est révolu », explique une porte-parole de la banque. Et d'assurer : « Aujourd'hui, nous sommes à moins de trois minutes

d'attente dans les bureaux parisiens. » Guichets automatiques, point d'accueil... La poste d'aujourd'hui n'est effectivement plus celle des années 1960. Mais les guichetiers existent toujours. Et, pour les syndicats, ces suppressions d'emplois auront d'autant plus d'effets qu'elles surviennent en plein allongement des horaires d'ouverture. En effet, depuis quelques semaines, 160 bureaux ne ferment plus à 19 heures mais à 20 heures. Une petite heure supplémentaire qui facilite l'accès des Parisiens aux bureaux de poste. « C'est une ouverture supplémentaire en trompe-l'œil. Certes, les guichetiers travaillent jusqu'à 20 heures. Mais, à l'exception de la poste du Louvre (Ile), ils ne peuvent pas faire d'opérations financières (NDLR : retraits d'argent, virements) entre 19 heures et 20 heures », explique Jérôme Cottenceau, délégué syndical de la CGT.

Sans démentir franchement cette absence de service, la direction relativise : « Tous les services dont les Parisiens peuvent avoir besoin sont disponibles jusqu'à 20 heures car ils disposent de multiples automates. » Problème, pour Jérôme Cottenceau, ce mode de

fonctionnement est « loin d'être adapté à tous les usagers ». Difficile donc de savoir si ces derniers vont souffrir de ces suppressions d'emplois. Seule certitude, les grèves se multiplient ces dernières semaines dans les bureaux parisiens. Les syndicats ne semblent pas vouloir laisser passer ces suppressions d'emplois comme une lettre... à la poste.



Boris Cassel

Lundi 12 Avril 2010

Politique France

emploi

Le dossier des chômeurs en fin de droits continue de faire des remous

Dans son édition de dimanche, « Le Monde » dévoile les mesures envisagées par le gouvernement. Les syndicats se disent surpris.

Rien n'est encore confirmé. Mais les choses semblent avancer sur le dossier des chômeurs en fin de droits si l'on en croit l'édition dominicale du journal « Le Monde ». « L'Etat et les partenaires sociaux gestionnaires de l'Unedic sont convenus de participer ensemble à un plan d'un montant global de 1,6 milliard d'euros, dont 860 millions correspondent à un effort nouveau », affirme le quotidien, qui précise également que « l'affaire devrait être réglée dans les dix jours ». Alors que le dossier était au point mort il y a à peine quelques jours, ce brusque coup d'accélérateur est, pour certains observateurs, le signe que L'Elysée reprend la main sur le dossier. Ces informations ont surpris les syndicalistes qui participent aux discussions avec le cabinet de Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'Emploi. Maurad Rhabi (CGT) se dit ainsi « dubitatif sur l'objectif réel de ce type d'informations » et « regrette encore une fois que le dialogue social se limite à un simulacre d'échanges ».

De son côté, Laurent Berger (CFDT) confiait dimanche à l'AFP : « On travaille à des solutions, mais on ne peut absolument pas parler d'un accord à ce stade. »

La plan du gouvernement comprendrait trois types de mesures : des formations rémunérées, des contrats aidés dans les secteurs marchand et non marchand, et la création d'une allocation temporaire de crise d'une durée de six mois. Demandée par les syndicats, celle-ci serait indépendante des ressources de la famille du demandeur d'emploi. Tout cela sera abordé lors des prochaines discussions entre l'Etat et les parties prenantes de ce dossier. Car si les grandes lignes du plan semblent avoir été dessinées, des questions restent en suspens : le périmètre des chômeurs concernés et le financement des mesures.

COFINANCEMENT

En 2010, Pôle emploi chiffre à un million le nombre de demandeurs

d'emploi qui seront en fin de droits à l'Unedic. Le sort de 40.000 chômeurs ayant été réglé à la mi-février lorsque le gouvernement a rétabli pour cette année encore l'allocation équivalent retraite (AER), quid des 360.000 chômeurs qui ne toucheraient aucun revenu. Le gouvernement a déjà annoncé qu'il accepterait de cofinancer les contrats aidés et des formations rémunérées. Quant aux partenaires sociaux, ils sont prêts à participer au financement de mesures, comme ils l'ont déjà fait pour l'activité partielle de longue durée, en puisant dans les fonds de l'Unedic et de la formation professionnelle. Compétentes pour la formation des chômeurs, les régions seront elles aussi sollicitées. Reste à définir qui financera quoi et dans quelle proportion. Ce qui n'est pas une mince affaire. n

Par Isabelle Moreau



Lundi 12 Avril 2010

France

Fadela Amara bute sur l'emploi des jeunes

Avec la récession, le chômage des moins de 24 ans dans les banlieues a empiré et les contrats d'autonomie, prévus par le plan de la secrétaire d'Etat, n'ont pas été à la hauteur des espoirs.

L'abstention massive dans les quartiers de la politique de la ville lors des dernières élections régionales, atteignant parfois plus de 70%, a retenti comme un avertissement supplémentaire de la perte de confiance de leurs habitants envers les institutions. Au cœur du malaise, le chômage massif qui frappe ces quartiers. Il confine les familles dans la pauvreté et obstrue les perspectives d'avenir des jeunes. Le scrutin a été une douche froide pour Fadela Amara, ministre d'ouverture au bilan très mitigé, si l'on en juge aux résultats de son plan Espoir banlieues.

«Les gens se sentent abandonnés. Leur sentiment de relégation est tel qu'ils jugent totalement inutile d'aller voter», analyse François Pupponi, député et maire (PS) de Sarcelles. Le plan Espoir banlieues n'a pas amélioré le quotidien des gens. L'échec est patent sur la question cruciale du chômage des moins de 24 ans : entre 150 000 et 200 000 d'entre eux sont sans emploi dans les ZUS (zones urbaines sensibles). Ils «échappent aux circuits traditionnels de recrutement et se marginalisent progressivement du marché du travail», constatait en 2008 le ministère de la Ville. La situation empire : 42% des jeunes de moins de 24 ans résidant dans des ZUS étaient au chômage fin 2008, contre 36,9% fin 2006, selon les chiffres de l'Insee.

Intérim. A la décharge d'Amara, la crise financière a poussé partout le chômage à son zénith. La secrétaire d'Etat à la Ville a joué de malchance

: la récession a démarré quelques mois après le lancement de son plan. Les entreprises ont beaucoup taillé dans les CDD et les missions d'intérim, principales portes d'entrée des jeunes dans le monde du travail. Et c'est souvent dans les territoires déjà aux prises avec une situation de l'emploi très dégradée, telles les ZUS, que la situation s'est dégradée. «A Bagneux, le chômage des jeunes de moins de 25 ans a augmenté de 4,5%, dit Marie-Hélène Amiable, député et maire (PCF) de la commune. Mais dans nos quartiers de la politique de la ville, la hausse est de 17%.» Même constat à la Communauté urbaine de Lyon (Courly). «Sur un an, dans les ZUS, le chômage a progressé de 21%, tous âges confondus, note Maurice Charrier, ex-maire de Vaulx-en-Velin, aujourd'hui vice-président de la Courly chargé de la politique de la ville. Mais si l'on regarde spécifiquement la question des jeunes, la hausse du chômage est de 53% dans nos quartiers.»

Toutefois, au-delà des effets bien réels de la crise mondiale, le volet «emploi» du plan Espoir banlieues, «le point essentiel et le plus attendu» selon les maires des villes concernées, a déçu. Les 45 000 contrats d'autonomie prévus sur trois ans étaient censés accompagner vers le monde du travail les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Notamment les sans diplôme et les sans qualification.

Estimant que le service public de l'emploi avait failli à sa mission dans les quartiers en difficulté, Fadela

Amara a lancé des appels d'offres auprès d'opérateurs de placement privés, chargés de mettre en œuvre les contrats d'autonomie sur le terrain au rythme de 15 000 par an. Ces cabinets sont censés «coacher» les jeunes et les diriger, selon leur profil, vers des formations qualifiantes ou vers l'emploi. Selon un bilan dressé fin mars par les services de Fadela Amara, 25 645 contrats ont été signés depuis deux ans. En ce qui concerne les contrats en cours (13 692), le nombre de cas débouchant vers un emploi ou une formation n'est que de 4 022.

Collaboration.

Mais au-delà d'un taux de sorties positives de 33%, très décevant, les élus reprochent à ces opérateurs de se focaliser sur les jeunes les plus «employables», contrairement à la mission qui leur a été confiée. «Les jeunes les plus en difficulté restent au bord du chemin», constate Maurice Charrier. Pierre Cardo, ex-maire UMP de Chanteloup-les-Vignes et président de la communauté d'agglomération de son secteur, souligne que les organismes de placement «doivent travailler en étroite collaboration avec les structures existantes» (maisons de l'emploi, missions locales) pour obtenir des résultats concrets. «Au début, ils pensaient que leurs seules compétences suffiraient.» Certains se sont cassé les dents, et leur bilan en nombre de contrats signés est dérisoire.

TONINO SERAFINI

Protection sociale

Lundi 12 Avril 2010

Enquête

Retraite : le coup d'envoi est donné

La réforme commence officiellement cette semaine : Éric Woerth reçoit les partenaires sociaux, juste avant la publication de nouvelles prévisions de déficits.

SOCIAL

L'échauffement est terminé ; le round d'observation débute ce matin à 8 h 30. Le ministre du Travail, Éric Woerth, entame officiellement la réforme des retraites. Accompagné de son secrétaire d'État à la Fonction publique, Georges Tron, il reçoit tout au long de la journée, rue de Grenelle, les leaders des confédérations syndicales et patronales.

Ces rendez-vous ont, en principe, un but précis : exposer aux interlocuteurs du gouvernement la méthode et surtout le calendrier des mois à venir. Sur la méthode, il est bien clair qu'il s'agira d'une concertation et non d'une négociation. L'exécutif ne cherchera pas à faire signer un accord aux syndicats - il sait le pari perdu d'avance et tentera d'obtenir, au mieux, la neutralité bienveillante des uns et une colère contenue des autres...

Sur le calendrier, certains invités d'Éric Woerth ont déjà été informés des grandes lignes possibles. Sauf revirement, le gouvernement vise un début de débat parlementaire le plus rapide possible en septembre. Pour ne pas donner le sentiment de « piéger » les Français en dévoilant un texte en plein cœur des vacances d'été, cela exigerait un projet de loi en Conseil des ministres fin juin-début juillet.

Dans cette optique, le ministre du Travail devrait proposer aux syndicats et au patronat de les revoir

début mai afin de balayer toutes les hypothèses possibles pour redresser les comptes, puis d'en creuser certaines plus en détail quelques semaines plus tard. Cet ordre du jour restreint n'empêchera pas les représentants patronaux (*lire ci-dessous*) et syndicaux de rappeler aujourd'hui au ministre leurs priorités. À commencer par le maintien de l'âge légal de la retraite à 60 ans, pour tous les syndicats, à l'exception de la CFE-CGC. « *Il est capital que les jeunes retrouvent la confiance dans notre système de retraites*, explique la représentante du syndicat des cadres, Danièle Karniewicz. *Si le gouvernement est prêt à garantir à chaque Français une pension représentant un pourcentage minimal de son dernier salaire - ce pourcentage pouvant être plus élevé pour les smicards que pour les cadres supérieurs - alors nous sommes prêts à envisager beaucoup d'efforts.* »

« Prélèvement spécifique »

Si le dossier des retraites reste explosif, l'Élysée semble avoir envoyé récemment quelques signes de bonne volonté en direction des syndicats. Nicolas Sarkozy a évoqué l'idée d'un assouplissement, fut-il minime, du bouclier fiscal, qui permettrait aux « efforts » nécessaires pour sauver les régimes de retraite d'être supportés par tous.

L'entourage du président a aussi évoqué l'éventualité d'un

« *prélèvement spécifique sur certaines catégories* » de population. Des pistes qui ne peuvent que parler à la CGT ou la CFDT, qui ne cessent de demander l'abolition du bouclier, ou à FO qui exige des ressources supplémentaires pour les retraites.

Un autre élément pourrait contribuer à détendre un peu l'atmosphère aujourd'hui : les syndicats savent que les documents que publiera après-demain le Conseil d'orientation des retraites - c'est le deuxième temps fort de la semaine - iront moins loin que prévu. Le COR évaluera, comme prévu, « l'ampleur des dégâts ». En évoquant un manque annuel de 100 milliards d'euros pour équilibrer les régimes à l'horizon 2050, fin janvier dans *Le Figaro*, François Fillon a déjà fixé un ordre de grandeur.

En revanche, le chiffrage de 7 scénarios de report de l'âge de la retraite ou d'allongement de la durée de cotisation est différé de deux semaines au moins. Et il sera publié dans le cadre d'un « *document annexe* », censé avoir moins de force officielle qu'un classique rapport. Il y a quelques jours encore, Jean-Christophe Le Duigou (CGT) tempêtait contre « *ces hypothèses extravagantes testées sans grande rigueur scientifique* ». Mais ce délai revient sans doute seulement à reculer pour mieux sauter.

Olivier Auguste

Lundi 12 Avril 2010

FAIT

« La retraite à 60 ans n'est pas négociable »

ERIC AUBIN en charge des retraites à la CGT

Eric Aubin est membre de la commission exécutive de la CGT. Il souhaite que certains revenus (participation, intéressement, bonus...) soient désormais soumis au paiement de cotisations retraite.

Le gouvernement souhaite accélérer la cadence... ERIC AUBIN. Sur le calendrier, nous sommes opposés à une réforme au pas de charge. Il faut un vrai débat public d'ici à 2012 pour consulter les salariés sur un sujet aussi capital que les retraites. Quant à la méthode, nous voulons des réunions plénières entre l'ensemble des syndicats et le gouvernement. Pas uniquement des séances bilatérales.

Quelles sont vos propositions pour sauver les retraites ?

Nous sommes pour une réforme du

financement, et surtout pas un nouvel allongement de la durée de cotisation, ce qui conduirait inéluctablement à une nouvelle baisse des pensions. Comme nous l'avons réaffirmé lors de notre congrès de Nantes en décembre, l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans n'est pas négociable. La première source de financement doit évidemment être les cotisations, et donc l'emploi. En France, le travail est beaucoup trop concentré sur les 30-50 ans, tandis que les taux d'activité des jeunes (20-30 ans) et des seniors (50-60 ans) sont parmi les plus faibles d'Europe. Cela génère du stress au travail, des suicides et une dégradation des conditions de travail, et, pendant ce temps, on se prive des cotisations que pourraient verser les jeunes et les seniors. Améliorer leur accès à l'emploi est donc une

priorité.

Cela risque de prendre du temps... Voyez-vous d'autres financements possibles ?

Aujourd'hui, de nombreux revenus ne sont pas soumis à cotisation. Selon les calculs de la Cour des comptes, en 2009, le simple fait de rétablir les cotisations retraite sur la participation, l'intéressement, les bonus et les stock-options permettrait de récupérer 3 milliards d'euros. Parmi les autres moyens de financement, après une hausse des cotisations employeurs, on peut envisager - à condition de leur garantir un bon niveau de retraite - que les salariés soient également prêts à cotiser davantage.

PROPOS RECUEILLIS PAR

S.C.

Lundi 12 Avril 2010

Evénement

Retraites : le pouvoir lance un chantier à haut risque

Le ministre du Travail, Eric Woerth, entame ce lundi la concertation avec les syndicats. Le Conseil d'orientation des retraites présentera mercredi les perspectives financières.

Nicolas Sarkozy en parle depuis des mois. Il n'est pas loin d'évoquer la « mère des réformes ». Ce lundi marquera le lancement du processus de réforme des retraites. Le ministre du Travail, Eric Woerth, recevra rue de Grenelle les représentants des principaux syndicats, patronaux et de salariés. Et, mercredi, le Conseil d'orientation des retraites (COR) présentera les nouvelles perspectives financières des différents régimes assurant le versement des pensions. Tout ira ensuite très vite, puisque Nicolas Sarkozy évoque l'annonce des grandes lignes de la réforme « fin mai, début juin ». Une réforme forcément difficile, qui durcira les conditions d'accès à la retraite. D'où la volonté d'éviter de braquer les syndicats, d'entrée de jeu. Tel a été l'objectif du gouvernement ces derniers jours.

« LES RICHES » à CONTRIBUTION

La petite phrase de l'Elysée concernant un « prélèvement spécifique sur une catégorie de la population » (comprendre, les riches), et la demande faite au COR de ne pas envisager d'ores et déjà des

hypothèses de réforme - il présentera donc, seulement, les perspectives financières en l'Etat actuel de la législation - participent de cette volonté d'apaisement. De même que la déclaration, hier, du secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Georges Tron : « On ne peut pas faire un préalable » de l'harmonisation des retraites entre la fonction publique et le privé, a-t-il dit. Evidemment, l'exécutif joue gros sur ce sujet. La réussite, ou non, de cette réforme, déterminera largement la suite des événements, s'agissant du gouvernement. François Fillon, qui n'a de cesse d'investir le dossier, va devoir composer avec les grandes ambitions du ministre du Travail, Eric Woerth, qui en a officiellement la charge, y compris pour les questions de fonction publique. Quels en seront les objectifs ? Nicolas Sarkozy refuse l'idée d'une baisse des pensions, même si, de fait, le niveau de celles-ci tend déjà à s'éroder (voir ci-dessous). Son souhait d'un nouveau prélèvement sur une « catégorie de la population » entre en contradiction avec son refus de toute hausse d'impôt. Mais le nouvel impôt retraite ne concernera qu'une petite partie de la population. Il aura

surtout une valeur symbolique. Comment alors, boucher le trou, estimé à 100 milliards d'euros à l'horizon de 2050 par François Fillon, un chiffre que le COR devrait confirmer ? En charge de la précédente réforme, l'actuel Premier ministre avait prévu une hausse des cotisations en compensation de la baisse de celles finançant l'assurance chômage. Ce mouvement de bascule a été annulé, devant la situation de l'emploi. Il sera difficile de le présenter à nouveau, tel quel.

Le gouvernement veut pousser les Français à travailler plus longtemps. Reculer l'âge de départ en retraite au-delà de 60 ans donnerait un signal positif en faveur de l'emploi des seniors, et permettrait d'éviter un nouveau prélèvement important sur les actifs, mal vécu, et mauvais pour la croissance. Ce recul serait combiné avec une hausse de la durée minimale de cotisation (41 ans en 2012). Cet allongement de la vie active devra tenir compte de la pénibilité de certains métiers, si le gouvernement veut éviter une opposition frontale à sa réforme. n

par Ivan Best



Lundi 12 Avril 2010

actualite-economique

Les fins de droits dans l'attente

Nicolas Sarkozy l'a promis à la fin janvier, aucun chômeur arrivant en fin de droits en 2010 ne restera «sans solutions». Le dossier est sensible : selon Pôle emploi, un million de personnes, dont 360000 sans aucun revenu, sont concernées.

«Scénarios évoqués»

Pour tenter de faire avancer le dossier, Laurent Wauquiez, le secrétaire d'Etat à l'Emploi, a rencontré individuellement tous les partenaires sociaux depuis mi-février, mais «rien n'a été signé», ont affirmé hier les négociateurs syndicaux, Laurent Berger (CFDT) et Maurad Rabhi (CGT). Dans son édition du week-end, *Le Monde* évoque pourtant une nouvelle enveloppe de 860 millions d'euros destinée à financer notamment des emplois aidés ainsi qu'une «allocation temporaire de crise», d'une durée maximale de six mois pour les chômeurs sans revenu. «Ces scénarios ont effectivement été évoqués, explique Maurad Rabhi. Mais à aucun moment, on ne nous a annoncé un montant d'aides. Et sur le fond, les partenaires sociaux ne sont pas prêts à financer les emplois aidés, qui relèvent du gouvernement. D'ailleurs, nous ne nous sommes même pas encore tous réunis autour de la même table!» Contacté hier, le secrétariat d'Etat à l'Emploi n'a pas non plus confirmé la signature d'un accord.

dans 20 Minutes du 12/04/2010

Tous droits réservés : 20 Minutes
8B9B936B8B90D10475B31D60ED0101301E34FA1D983D33753081E47

[Retour Sommaire](#)

Lundi 12 Avril 2010

Informations générales SOCIAL

Les positions en présence

CGT pour son secrétaire général, Bernard Thibault, « le premier sujet, c'est l'emploi avec un taux de chômage proche de zéro, on aurait résolu quasiment la moitié du problème des retraites ».

Ses demandes socle commun de haut niveau de droits et de garanties reconnaissant la pénibilité des métiers, garantissant l'ouverture des droits à 60 ans ; taux de remplacement d'au moins 75 % ; indexation sur les salaires. Le financement exige « un autre partage des richesses » élargissement de l'assiette des cotisations (demandé par l'ensemble des syndicats), suppression des exonérations de cotisations sociales patronales, taxation des revenus financiers.

CFDT comme les autres syndicats, elle est hostile à un recul de l'âge légal de départ. « Les deux seuls paramètres qui peuvent augmenter sont la durée de cotisation et le taux de cotisation » (avant-projet de résolution du congrès de juin 2010). Elle veut « généraliser l'accès à une épargne retraite collective ».

allongement de la durée de cotisation et veut le maintien de toutes les spécificités du régime de retraite des fonctionnaires et des régimes particuliers.

Pour financer les retraites, Force ouvrière prône une augmentation des cotisations, « tant salariales que patronales », la taxation des dividendes et plus-values de cessions d'actions, la compensation par l'État, auprès de la Caisse vieillesse, des exonérations de cotisations sociales patronales. Elle revendique aussi « l'augmentation des salaires », génératrice de ressources supplémentaires pour les retraites.

CFE-CGC n'est « pas contre » le report de l'âge légal s'il y a « des contreparties », comme la possibilité de partir plus tôt « pour ceux qui ont commencé à travailler tôt ». Propose d'autoriser le départ pour tous au bout de 41 ans, en 2012. Le financement serait assuré par « une cotisation sociale sur la consommation ».

CFTC élargir le financement « à tous les revenus du capital,

retraites-chapeaux, stock-options, taxation des bénéficiaires non réinvestis ». À cette condition, elle est « prête à discuter » d'une hausse de la CSG ou des cotisations. Mais « pas question d'un report de l'âge ». La CFTC est « pour une retraite à la carte dès 60 ans pour ceux qui ont la durée de cotisation actuellement requise ».

Medef « Changer l'âge légal de départ à la retraite. » Garantir le financement des retraites imposerait de le fixer à « 63 ans et demi, à partir de 2012 ». Compléter le régime par répartition par un système de retraite par capitalisation. Rejet d'une augmentation des cotisations, qui « alourdirait à nouveau les charges des entreprises et réduirait le salaire net des salariés ».

CGPME pour « un panel de solutions ». L'allongement de la durée d'activité « est une piste ». Prévoir une épargne collective par capitalisation.